PRÉFET
DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de restriction des prélèvements d'eau à usage d'irrigation agricole dans le département de la Vienne (gestion de printemps) : 17 avril 2023

Eaux superficielles Nappes libres

Etat des cours d'eau
- Situation normale
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise 1
- Crise 2

Nappe superficielle - libre
- Situation normale : pas de restriction
- Vigilance : mesures volontaires
- Alerte de printemps : Volume hebdomadaire réduit de 50%
- Alerte renforcée de printemps : Prélèvements interdits, sauf dérogations
- Crise 1 : Prélèvements interdits, saufs dérogations.
- Crise 2 : Prélèvements interdits, sauf pour les usages d'eau potable et sanitaires.

le Négron et ses affluents
la Dive du nord et ses affluents
la Veude et ses affluents
la Creuse
Les affluents de la Vienne a
la Vienne aval
Les affluents de la Creuse (hors Gartempe)
Châtellerault
l'Envigne et ses affluents
la Palu et ses affluents
l' Auxance et ses affluents
Poitiers
la Vienne médiane
Ozon et ses affluents
la Gartempe de Montmorillon à Vicq et ses affluents
la Boivre et ses affluents
le Clain aval
Les affluents du Clain aval
Les affluents de la Vienne médiane
la Vonne et ses affluents, le Palais et le Rune
Montmorillon
l'Anglin et ses affluents
La Sèvre Niortaise et ses affluents
Les affluents de la Vienne amont
La Gartempe amont de Montmorillon et ses affluents
la Dive de Couhé et la Bouleure
le Clain amont
la Clouère et ses affluents
EPMP
Les affluents du Clain amont
la Vienne amont
Les affluents de la Charente
la Charente

Maine-et-Loire
Indre-et-Loire
Deux-Sèvres
Haute-Vienne
Charente

0 10 20 km

Nappes captives

- Situation normale : pas de restriction
- Vigilance : mesures volontaires
- Alerte de printemps : Volume hebdomadaire réduit de 50%
- Alerte renforcée de printemps : Prélèvements interdits, sauf dérogations
- Crise 1 : Prélèvements interdits, saufs dérogations.
- Crise 2 : Prélèvements interdits, sauf pour les usages d'eau potable et sanitaires.

La Petite Maine
La Dive canalisée
Veude - Negron
Marais de la Dive
La Briande
Clain - Creuse
Le Prepson
Envigne
Châtellerault
Creuse
La Grimaudière
Les sources de la Dive
Pallu Chabournay
Pallu Puzé
Ozon
Talbat - Clain
Auxances Villiers
Auxances Lourdines
Clain Aval Sarzec
Poitiers
Boivre
Gartempe aval
Clain Aval La Cagnoche
Vonne
Clain Aval Vallée Moreau
Anglin
Montmorillon
Sèvre Niortaise
Blourde - Talbat Lussac
Clouere La Charpraie
Gartempe amont
Clouere Chez Dauffard
Dive du Sud - Bouleure
Clain Amont Bé de Sommières
Les Blourdes
Clain Amont Les Renardières
Issoire - Blourde
Charente Amont

Maine-et-Loire
Indre-et-Loire
Deux-Sèvres
Haute-Vienne
Charente

0 10 20 km

SOURCES : ©IGN - BdTopo®2019 / ©IGN - BdCarto®2019
DDT86 / Préfecture de la Vienne
REALISATION : DDT86/SG/SIVD
avril 2023

S:\Transversaux_DDT86\Police de l eau\Eau quantité\Qgis\2023_PRINTEMPS _Restriction cours d'eau - Bassins.qgz